



AGENT-ES DES COLLÈGES ET LYCÉES

Nos missions d'accueil, d'entretien, de sécurité, de service de restauration et d'hébergement des élèves ne peuvent être marchandisées sous le seul prétexte de la rentabilité.

Nous sommes le dernier rempart contre l'appétit des financiers qui lorgnent sur le potentiel que représentent la restauration, l'entretien et la maintenance des établissements scolaires.

Les personnels des collèges et des lycées, ont un rôle socioéducatif important, et font partie de la communauté éducative.

Nos missions sont aujourd'hui durement remises en question et menacées. La première étape de cette destruction est la désorganisation mise en place par les décideurs politiques et financiers :

- Loi 3DS
- Dégradation des conditions de travail
- Impact de la double autorité sur les conditions de travail des agent-es
- Non-remplacement des agent-es en arrêt maladie

- Baisse des effectifs
- Externalisation de certaines missions
- Intensification du travail et de la polyvalence à excès
- Frein à mobilité choisie par les agent-es
- Explosion du nombre d'agent-es en situation d'incapacité ou de reclassement sans poste.

Les élections professionnelles de décembre 2022 et la mobilisation massive des agent-es, doivent permettre d'avoir une CGT forte. Afin de lutter contre ces mesures gouvernementales destructrices d'emplois publics, de détériorations des conditions de travail... nous devons faire connaître et partager nos revendications.



**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,
VOTEZ CGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022**

En choisissant de voter pour les listes CGT aux élections professionnelles du 8 décembre, faisons résonner plus fort notre voix et nos revendications :

- Pour une revalorisation des salaires et des carrières : dégel et rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice ;
- Pour l'amélioration des conditions de travail ;
- Pour une véritable reconnaissance de nos métiers et de nos missions ;
- Pour une fonction publique attractive, avec de vrais déroulements de carrière ;
- Pour une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire net des 6 derniers mois ;
- Pour la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine ;
- Pour un passage en catégorie B de tous les postes d'encadrement, comme les chef-fes de cuisine ;
- Pour une véritable politique de recrutement, afin de remplir convenablement nos missions de service public, en titularisant les contrats précaires.

**Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter, gagner !
Voter CGT, c'est préserver notre vision du service public !**



Depuis de nombreuses années je suis syndiqué à la CGT, sans pour autant m'investir. Quand on m'a demandé si je voulais me présenter sur les listes, j'ai tout naturellement accepté, tant le travail effectué par la CGT au quotidien est énorme. J'ai envie d'intégrer ce groupe pour défendre les conditions de travail des agent-es, apporter mon expérience des collègues dans la difficulté de la double hiérarchie."

Fabrice, agent d'entretien en collège, département de la Somme



JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Courriel :

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!